# LE RÉVISIONNISME A TRAVERS LE MONDE

#### France

Le 3 avril, Annie Kriegel dénonce « une insupportable police juive de la pensée » : on confie « au pouvoir judiciaire la tâche détestable de paraître traquer le délit d'opinion et d'expression », on espère « une chasse obsessionnelle sorcières », on s'abrite « derrière des institutions juives inquiètes pour légitimer une insupportable police juive de la pensée », par exemple dans le cas Notin (« Le Leurre de l'antisémitisme », Le Figaro, 3 avril, p. 2; repris de sa chronique de L'Arche, 1er avril, p. 25).

Dans la nuit du 2 au 3 mai, l'Assemblée nationale adopte en première lecture la proposition de loi antiraciste et antirévisionniste par 307 voix pour (communistes et socialistes), 264 voix contre et 2 abstentions volontaires (*J.O.*, Assemblée nationale, 3 mai, p. 971-973).

Le 11 mai, la presse écrite commence à se faire l'écho de l'affaire du cimetière de Carpentras. La profanation de certaines tombes juives est présentée comme une manifestation d'antisémitisme. Le responsable moral

désigné est J.M. Le Pen. Autre responsable : le révisionnisme, d'après, notamment, le grand rabbin Sitruk et le journal Le Monde (dessin de Plantu, 13/-14 mai, p. 1). Le 14 mai, une imposante manifestation aura lieu dans les rues de Paris contre l'antisémitisme et le révisionnisme ; le président de la République s'y associera spontanément ; pas de drapeaux français mais des drapeaux israéliens ; les milices juives passent à l'action; « Faurisson assassin ! Israël vaincra!»

Ce même 14 mai, Alain Guionnet, responsable de la revue *Revision*, est condamné par la XVII° chambre du tribunal correctionnel de Paris à trois mois de prison ferme (*Le Figaro*, 15 mai, p. 10). Cette condamnation s'ajoute à bien d'autres condamnations du même auteur « post-révisionniste ».

Le 17 mai, à l'émission « Découvertes » (Europe-1) intitulée « Les historiens face au révisionnisme », P. Vidal-Naquet qui, avec l'approbation de Pierre Chaunu, se livrait à ses attaques habituelles contre les révision-

nistes a la surprise de se trouver face à des auditeurs, dont le professeur Faurisson et un ancien déporté, qui contestent, par des informations ainsi que des arguments auxquels il se trouve incapable de répliquer, la thèse de l'existence des chambres à gaz.

Dans les jours suivant la parution du n° 1 de notre revue, la Fédération des Hauts-de-Seine du Parti socialiste saisit le procureur de la République de Nanterre « afin qu'il fasse appliquer la loi réprimant l'incitation à la haine raciale, l'apologie des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité » (*Le Figaro*, 24 mai, p. 9). Aucune poursuite n'a été entamée à ce jour.

François Brigneau signe, une fois de plus, une chronique en faveur du révisionnisme (*National-Hebdo*, 31 mai, p. 4-5; voy. aussi, 12 juillet, p. 4-5, et 26 juillet, p. 4-5).

Le 14 juin, la presse reproduit les résultats d'un sondage effectué à l'occasion du colloque « Les échos de la mémoire ». Le journal *Jour J, Quotidien juif* titre : « Sondage/Un tiers des Français doute de l'existence des chambres à gaz » (15 juin, p. 1).

Sous le titre : « Appel à la prise de conscience et à l'action dans les universités », six universitaires (Jacques Le Goff, Michel Broué, François Jacob, Madeleine Rebérioux, Laurent Schwartz et Pierre Vidal-Naquet) incitent leurs collègues à réagir contre le révisionnisme et à refuser de siéger aux côtés de révisionnistes dans les instances scientifiques, dans les jurys de maîtrise, de thèse et de concours (*Lyon Libération*, 27 juin, p. 4; *L'Évé*-

*nement du jeudi*, 28 juin, p. 10-11; *Le Monde*, 30 juin, p. 12).

Le 28 juin, *Le Nouvel Observateur* (p. 84-85) et, le 29 juin, *L'Express* (p. 74-76) relancent leur offensive contre les universitaires révisionnistes ou soupçonnés de révisionnisme, en particulier Yves Durand et Jacques Rougeot.

Le 30 juin, l'Assemblée nationale adopte définitivement, en dépit de l'opposition du Sénat, la proposition de loi Fabius/ Gayssot contre le racisme et le révisionnisme (J.O, Assemblée nationale,  $1^{er}$  juillet, p. 3206-3209). Tout au long des débats, seule Marie-France Stirbois. représentante du Front National. a combattu pied à pied cette proposition de loi et, en particulier, l'institution, par le Parlement, d'une version historique officielle de la seconde guerre mondiale.

Le Choc du mois (juillet) fait l'historique de « Copernic », de « la rue des Rosiers » et de « Carpentras » dans une perspective de révision de ces événements.

Le 2 juillet, par arrêté de Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur, notre revue est interdite de vente aux mineurs, d'exposition et de toute publicité (*J.O.*, 4 juillet). Sont frappés de la même interdiction *Revision* (*J.O.*, 15 juin) et les *Annales d'Histoire Révisionniste* (*J.O.*, 6 juillet).

Ce même 2 juillet, Vincent Reynouard, étudiant à l'Institut supérieur de la matière et du rayonnement atomique (ISMRA) de Caen, fondateur de l'Association normande pour l'éveil du

fait l'objet citoven. d'une sanction de la commission de discipline de son établissement pour avoir porté atteinte au bon renom de l'école par la distribution de tracts révisionnistes sur le campus universitaire. Il est condamné à un an d'exclusion de l'Institut, dont six mois avec sursis. Les cours reprendront le 1er octobre; il ne pourra y assister, en principe, qu'à partir du 1er décembre.

Le 5 juillet, le tribunal correctionnel de Meaux (Mme d'Orsay, Mme Pierson, M. Debgueni ; procureur M. Mathon) condamne Michel Konen à quatre mois de prison avec sursis, 15 000 F d'amende et 31 000 F d'indemnités et frais divers pour avoir publié, dans le bihebdomadaire Le Pays Briard une lettre « A propos d'Auschwitz » rappelant l'existence du Rapport Leuchter et mettant en doute le dogme de l'extermination. De son côté, le directeur de la publication est condamné. lui aussi, à 15000F d'amende et à 31 000 F d'indemnités et frais divers. L'action du ministère public avait été déclenchée à l'initiative de M. Heilbronn, PDG de la Banque Lazare et maire de la commune où habite M. Konen. Une fois de plus, dans sa longue plaidoirie. Me Bernard Jouanneau, avocat de la LICRA, avait totalement esquivé le débat historique, objet du litige, et cela à la surprise générale, et notamment à celle de Florence David (journaliste de la 5 ème chaîne de télévision).

Le 11 juillet, le tribunal civil de Paris (Jean Favard) condamne B. Notin, maître de conférences à l'Université Lyon-III, à verser 20000 F de dommages-intérêts au MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) pour avoir publié un article contestant l'existence des chambres à gaz, sujet « insupportablement douloureux pour les déportés et leurs familles, plus spécialement pour ceux appartenant à la communauté juive » (Le Monde, 13 juillet, p. 10).

Le 14 juillet, une même livraison du J.O. (Lois et décrets) publie le texte de la loi antiraciste et antirévisionniste sous le titre « modifications de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse » (p. 8333-8334) et la nomination de Pierre Vidal-Naquet au grade de chevalier de la Légion d'honneur, sur proposition de Jack Lang, ministre de la Culture (p. 8342).

Le 18 juillet, le journal *Le Monde* révèle à ses lecteurs une révision, déjà ancienne, du nombre des juifs parqués au Vél d'hiv en juillet 1942 : 8 160, et non pas 30 000 comme l'indiquait la plaque d'origine, qui a été retirée (*Le Monde*, 18 juillet, p. 7).

Ce même 18 juillet, la section disciplinaire de l'Université Lyon-III interdit pour un an à B. Notin toutes fonctions d'enseignement et de recherche au sein de son université; B. Notin subira une privation de la moitié de son traitement pendant cette période (*Le Monde*, 20 juillet, p. 6) (voy. cidessus, p. 155-162).

Le 19 juillet, la Ligue des droits de l'homme lance une action antiraciste *et antirévisionniste* qui regroupe 25 organisations, parmi lesquelles la CFDT, la CGT, la Fédération autonome des syndicats de police, les Verts, le MRG, le PS, le PCF, S0S-Racisme, la Ligue communiste révolutionnaire, la Ligue de l'Enseignement, le Syndicat de la magistrature (communiqué de la Ligue, en date du 19 juillet; Libération, 20 juillet, p. 48).

Le 1<sup>er</sup> août, interrogé sur Europe-1, Lionel Jospin, ministre de l'Éducation nationale, responsable de diverses sanctions prises contre des universitaires révisionnistes (dans le cadre de l'affaire de Carpentras), estime, tous comptes faits, qu'on a « peut-être trop » parlé de Carpentras (*Le Monde*, 3 août, p. 6).

Le 8 août, première inculpation pour contestation de l'existence de crimes contre l'humanité (loi Fabius/Gayssot); trois jeunes gens auraient inscrit des « slogans à connotation anti-religieuse sur une trentaine de tombes » d'un cimetière proche de Toulouse (*Le Monde*, 10 août, page 8).

### DE NOS CORRESPONDANTS PERMANENTS A L'ÉTRANGER

# Allemagne

Le révisionnisme connaît en Allemagne de l'Ouest et en Allemagne de l'Est un développement rapide et inattendu. Pour la première fois depuis la guerre, de nombreux jeunes révisionnistes ont défilé dans les rues de Munich le 21 avril avec, à leur tête, l'historien britannique David Irving. La police est intervenue avec violence. Les pancartes brandies traitaient les historiens allemands de « menteurs » et de « lâches ». Munich est le siège de l'Institut d'histoire contemporaine qui paraît vivre dans l'agitation depuis la publication du rapport de l'ingénieur américain Fred Leuchter démontrant qu'il n'y a jamais eu de chambres à gaz homicides à Auschwitz, Birkenau et Majdanek. En Allemagne de l'Est et, en particulier, à Dresde et à Leipzig, David Irving a prononcé des conférences publiques où il a dénoncé ce qu'il appelle « le mensonge de l'Holocauste » (*Leipziger Volkszeitung*, 7 juin, p. 1); *Der Spiegel*, 25 juin, p. 64, 66 ; *Allgemeine Jüdische* Wochenzeitung, 5 juillet, p. 12).

Le 11 mai, le professeur Faurisson devait prononcer une conférence à Munich dans un lieu public sur invitations privées. La police annonçait au dernier moment une « interdiction de parole » (Redeverbot) pour la raison que l'universitaire français allait traiter du « Rapport Leuchter ». Les organisateurs firent valoir deux lettres du ministère de la Justice (voy. R.H.R. n° 1, p. 163) attestant de ce que ce rapport était considéré par les autorités officielles comme une « enquête scientifique » (eine wissenschaftliche Untersuchung). La police retirait son interdiction et présentait ses excuses au professeur qui prononçait alors sa conférence en toute liberté. L'historien allemand Udo Walendy, publicateur du Rapport Leuchter en allemand, a gagné son procès. Karl Philipp mène de multiples activités en faveur du révisionnisme. La justice allemande répugne de plus en plus à con-

damner les écrits révisionnistes.

Fred Leuchter est passé à la télévision allemande devant un public évalué à 25 millions de téléspectateurs.

A lire: Dr. Heinz Splittgerber, *Misshandelte Zeitgeschichte* (Histoire contemporaine maltraitée), Verlag Werner Symanek (Postfach 101441, D-4200 Oberhausen 1), 193 p.

#### Australie

L'action de l'avocat John Bennett se poursuit et se développe. Le New South Wales Jewish Board of Deputies porte plainte en justice contre *Your Rights* (1990) dirigé par J. Bennett, président de l'Australian Civil Liberties Union. Jusqu'à présent, le seul effet de cette plainte a été d'accroître la publicité de la revue auprès de tous les médias.

#### Autriche

L'activité de Gerd Honsik s'est encore accrue depuis que, poursuivi par la justice *allemande* pour un ouvrage sur Hitler et l'extermination des juifs, il a bénéficié d'un non-lieu.

Emil Lachout, publicateur du « Rapport Müller » (A.H.R.

n° 4, p. 12-15), tient tête à ceux qui l'accusent d'avoir publié un faux mais sans pouvoir, depuis plus de deux ans, prouver leur accusation. Il poursuit ses accusateurs et gagne, coup sur coup, cinq procès (*Das Freie Forum*, IV-VI 1990, p. 8-10).

## Canada

Imre Finta, 77 ans, est acquitté à l'unanimité du jury. Le

procureur a fait appel (voy. cidessus, p. 36-45).

# Espagne

Enrique Aynat publie Los « Protocolos de Auschwitz » : ¿ Una fuente historica ?, Alicante, Garcia Hispan (Apartado de Correos 630, E-03080 Alicante),

233 p. (voy. p.171-75). Il travaille actuellement sur « Le calendrier des événements d'Auschwitz ».

La revue *Revi-Info*, n° 11, publiée par le Centre des études

révisionnistes Orientaciones (Ap. de C. 1554, E-07080 Palma de Mallorca), rend compte des progrès

du révisionnisme en Espagne et des conférences données dans ce pays par D. Irving.

#### États-Unis

Henri Roques, directeur de notre revue, entre à l'Editorial Advisory Committee de l'Institute for Historical Review de Los Angeles. La dixième conférence internationale de cet institut se tiendra à Washington du 13 au 15 octobre.

En divers points des États-Unis, des parents d'élèves commencent à s'élever contre l'endoctrinement par l'histoire de l'Holocauste dans les écoles et ailleurs et contre l'étude forcée du *Journal* d'Anne Frank (affaires Sarich dans l'Illinois, Fly en Californie, McGaughey en Floride). Le même phénomène apparaît au Canada (affaire Le Blanc, New Brunswick).

Alfred de Zayas, professeur à l'Université de Nebraska.

publie *The Wehrmacht War Crimes Bureau, 1939-1945*, sur les « crimes de guerre » commis par les Alliés, selon les documents des commissions d'enquête de l'armée allemande.

Fred Leuchter passe à nouveau à la télévision malgré les efforts déployés par Serge et Beate Klarsfeld (*Village Voice*, 29 mai) (Voy. *IHR Newsletter*, juillet/août 1990, éditée par l'Institute for Historical Review, 1822 <sup>1/2</sup> Newport Boulevard, Suite 191, Costa Mesa, California 92627).

A Wells College (Aurora, NY), dans un cycle de cours sur l'Holocauste, Jack Wykoff est admis à présenter le point de vue révisionniste. Un sujet de l'examen final porte sur le sujet.

## Grande-Bretagne

A une forte majorité, la Chambre des Lords rejette une loi contre les « criminels de guerre » (du camp des vaincus), loi qui, pour certains, est « éhontée et dictée par la vengeance ».

Parmi les adversaires de cette loi figurent l'archevêque de

Canterbury (ancien officier de chars), sir Edward Heath, ancien premier ministre, le duc de Wellington, lord Montgomery (fils du maréchal) et, surtout, sir Hartley Shawcross, lequel semble aujourd'hui regretter d'avoir participé au procès de Nuremberg comme procureur.

## Grèce

La luxueuse revue publie, comme prévu

(voy. *R.H.R.* n° 1, p. 171) une interview de Robert Faurisson,

accompagnée d'une photo du professeur sur son lit d'hôpital à la suite de l'agression du 16 septembre 1989 (volume 26).

## **Italie**

L'hebdomadaire *Espresso* publie avec des commentaires hostiles « Olocausto atto secundo » (Holocauste, acte II), interview de Carlo Mattogno. Ce dernier réplique dans *Candido* par un article dont le titre

signifie « Assassins de la mémoire et assassins de la vérité ».

Carlo Mattogno travaille à la préparation d'un ouvrage d'environ 500 pages sur le problème des chambres à gaz.

### Israël

La peine capitale est de nouveau requise en appel contre John Demjanjuk, « reconnu coupable d'être "Ivan le Terrible", le bourreau de Treblinka, où ont été exterminés près de 800000 juifs » (Le Monde, 30 juin, p. 10). Pas un des avocats successifs de l'accusé n'a osé aborder le débat historique de fond et remettre en cause la croyance en ces gazages (avec Diesel!) dans un camp aux très modestes proportions lui-même (le camp était d'environ 250 m x 480 m); ce camp servait en fait de lieu de transit aux juifs évacués de

Varsovie pour être transférés ensuite notamment dans la zone de Lublin. Un révisionniste américain prépare une étude matérialiste — de ce camp, en particulier grâce à des photos aériennes prises pendant la guerre, et le professeur Faurisson, de son côté, publiera une étude du même genre sur ce camp. Le tribunal de Jérusalem s'est dispensé de toute étude matérielle et criminalistique. Le « meurtre rituel » de Demjanjuk (A.H.R., n° 4, printemps 1988, p. 190) pourrait avoir lieu à la fin de cette année.

#### Monde arabe

Dans le magazine *El-Istiqlal*, organe de l'OLP, publié à Chypre et diffusé en Palestine, le Dr el-Shamali, un scientifique spécialiste des fours à haute température, avait publié un ensemble de deux articles intitulé: « Le Mensonge du XX° siècle » (13 et 20 décembre 1989). *Jour J, Quotidien juif* 

avait dénoncé cette étude révisionniste (17 mai 1990).

Le 23 mai 1990, Saudi Gazette, le plus important quotidien de langue anglaise d'Arabie séoudite, publie, sous la plume d'A.D. Thomas, un article bien informé sur le révisionnisme et hostile à Elie Wiesel. Theo Klein, ancien président du Conseil représentatif des institutions juives de France, s'inquiète de l'attitude de la Ligue arabe et déclare qu'il est grand temps que les Arabes « se prononcent clairement sur la Shoah et contre le révisionnisme » (*Le Monde*, 2 juin, p. 2).

# Norvège

En prélude au procès en cause d'appel d'Ahmed Rami, révisionniste arabe, responsable à Stockholm (Suède) de Radio Islam, Elie Wiesel présidera à Oslo une conférence de quatre jours (26-29 août) intitulée « Anatomie de la haine ». Parmi les invités prévus figurent M. et Mme Mitterrand, Vaclav Havel, Harlem Désir, Nelson Mandela, Carter, Jimmy Edmonde V. Landsbergis, Charles-Roux, Yves Montand, Anatoly Rybakov, Jorge Semprun, Lech Walesa, ... Ce dernier a récemment envisagé, à propos de l'Allemagne, l'éventuelle nécessité

de « rayer purement et simplement ce pays de la carte »; « l'Est et l'Ouest », a-t-il ajouté, « disposent de la technologie avancée nécessaire pour exécuter ce verdict » (AFP, Le Figaro, 5 avril). Quant à Elie Wiesel, il n'a pas craint d'écrire : « Tout juif, quelque part en lui, devrait se ménager une zone de haine une haine saine et virile — pour ce que l'Allemand personnifie et pour ce qui persiste dans l'Allemand. Agir autrement serait trahir les morts » (« Rendezvous avec la haine », Legends of Our Time, New York, Avon Books, 1968, p. 177-178).

# Pologne

Les plaques commémoratives du monument d'Auschwitz-Birkenau, devant lesquelles venaient s'incliner les hautes personnalités les plus diverses du monde entier (Valéry Giscard d'Estaing, Jean-Paul II, toutes les notabilités allemandes, ...) indiquaient en une dizaine de langues que 4 millions de personnes avaient péri dans ce camp. Au procès de Nuremberg, ce chiffre avait été, aux yeux des Alliés, « tenu pour prouvé », avec valeur de « preuve authentique », par le document URSS-008, et cela au nom de l'article 21 du Statut. Ces plaques viennent d'être retirées par les autorités du camp, selon lesquelles les morts auraient été au nombre d'1,1 million au moins et de 1,5 million au plus. D'après François Bédarida, directeur en France de l'Institut d'histoire du temps présent, le nombre des victimes « corroboré par l'ensemble des spécialistes » oscillerait « entre 1,2 million au maximum et 950000 au minimum ». F. Bédarida se félicite de « ce travail majeur de rectification historique, corrigeant les chiffres antérieurs ». Il laisse entendre que cette dernière évaluation pourrait à son tour être rectifiée, si les

archives du camp saisies par les Soviétiques en janvier 1945 pouvaient être ouvertes aux chercheurs. Il ne rappelle pas que, parmi ces archives, figurent les « registres mortuaires » (*Totenbücher*), qui indiquent un total de 74 000 morts.

M. Bédarida était, en 1986, partisan d'une loi antirévisionniste. Il est un adversaire déterminé du révisionnisme. Il n'explique pas pourquoi, si les spécialistes du génocide savaient depuis longtemps la vérité, ils n'en ont rien révélé à la grande presse. Il ne révèle pas pourquoi les faux témoins et les faux historiens n'ont pas été dénoncés. Il ne dit pas en quoi cette rectification diffère de l'effort constant de rectification entrepris par les révisionnistes. Enfin, ainsi qu'il le reconnaît, à Jérusalem, « le musée de Yad Vashem indiqu[e] quant à lui un total très audessus de la réalité ». Va-t-on, à Jérusalem aussi, procéder à une rectification ou à une révision de chiffres qu'il était jusqu'ici interdit de remettre en cause?

En l'espace de trois jours, du 19 au 22 juillet, le journal Le *Monde* annonce à ses lecteurs une première révision : le chiffre d'Auschwitz ne serait plus de 4 millions mais en movenne de 1300000 (maximum 1500000 et minimum 1100000); puis, cette dernière moyenne est elle-même révisée à la baisse : le vrai chiffre serait de 1 075 000 (maximum 1 200 000 et minimum 950000). Jamais la vérité officielle n'a connu de révisions aussi rapides que depuis sa « fixation » par une loi de la République française. Voy. *Le Soir* (Belgique) dès le 7 juin, p. 19 ; puis, au bout d'un mois et demi de réflexion (?), *Le Monde*, 19 juillet, p. 17 et 22 juillet, p. 7.

# Suède

Le procès, en cause d'appel, d'Ahmed Rami commencera le 4 septembre et durera un mois (voy. R.H.R. n° 1, p. 172-174). Quelques jours avant son procès, l'accusé aura publié un livre de 480 pages, faisant une large part à l'argumentation révisionniste.

Elie Wiesel, particulièrement inquiet des conséquences de l'affaire, organise à Oslo une conférence internationale intitulée « Anatomie de la haine » (voy. cidessus « Norvège », p. 189), qui se tiendra une semaine avant l'ouverture du procès Rami.

# URSS

D'une certaine manière, l'Union soviétique est peut-être le pays qui connaît le plus de révisions historiques, aux conséquences incalculables. Il y a là

une forme de révisionnisme qui s'exprime librement, chaque jour, dans les médias russes euxmêmes et, par répercussion, dans ceux du monde entier.